

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

2 jours (14h)

Ajouté le 15/06/2022 - Modifié le 22/05/2024

210€ NET

Acquérir des compétences en secourisme et en prévention des risques

Objectifs

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection

Compétences visées

La formation initiale Sauveteur Secouriste du Travail permet l'acquisition de compétences spécifiques :

- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise
- Savoir à qui et comment relayer les informations
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention et/ou de protection
- Savoir qui et comment alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours

Public

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail

Prérequis : Aucun prérequis**Accessibilité** : Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation Pour plus d'informations : rendez-vous sur notre page centre de formation**Délais d'accès** : L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 7 jours à 2 mois selon le mode financement.

Programme

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Le Sauvetage Secourisme du Travail

- Découvrir les principaux indicateurs de santé au travail dans l'entreprise ou dans la profession
- Délimiter son rôle en tant que secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de l'intervention du SST

Rechercher les risques persistants pour protéger

- Connaître l'alerte aux populations
 - Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concerné
- Reconnaître, sans s'exposer, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
 - Identifier les dangers dans la situation concernée
 - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
 - Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
 - Définir les actions à réaliser pour supprimer le(s) danger(s) identifié(s)
 - Repérer le matériel nécessaire pour assurer cette suppression
 - Assurer ou faire assurer la mise en œuvre de cette suppression permanente, par la personne la plus apte
 - Lorsque la suppression du danger identifié ne peut être envisagé de manière réaliste, faire en sorte de rendre impossible l'exposition de quiconque à ce danger
 - En cas d'impossibilité de suppression ou d'isolement du(des) danger(s) identifié(s), reconnaître les situations où la victime pourra être délogée, sans danger pour soi-même

De « protéger » à « prévenir »

- Repérer les dangers dans une situation de travail
 - Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée
 - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
 - À partir de ces observations, imaginer les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés
- Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
 - Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser pour permettre de supprimer la situation dangereuse identifiée

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) pour mettre en œuvre l'action définie, en vue du résultat à obtenir
 - Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
 - Associer aux signe(s) constaté(s), les résultats à atteindre
 - Si manifestation de plusieurs signes, définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
 - Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'organiser leur intervention
 - En fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, déterminer le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte
 - Identifier qui alerter et dans quel ordre
 - Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace
 - Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près de la victime

De « faire alerter » à « informer »

- Informer son responsable hiérarchique et/ou la(les) personne(s) en charge de la prévention dans l'entreprise, de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Secourir

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s)
 - Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre
 - Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée
 - Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés
 - Étude de différents états : la victime saigne abondamment ; la victime s'étouffe ; la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux ; la victime se plaint de brûlures ; la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ; la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne abondamment ; la victime ne répond pas mais elle respire ; la victime ne répond pas et ne respire pas

Situations inhérentes aux risques spécifiques


- Désamiantage, hyperbarie, acide fluorhydrique, acide cyanhydrique,...


Dates & lieux


 18 et 19 janvier 2024 (COMPLET)


Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

 Angers

 25 et 26 janvier 2024


 Laval

 29 et 30 janvier 2024


 La Roche sur Yon

 05 et 06 février 2024


 Le Mans


 11 et 12 mars 2024


 Le Mans


 18 et 19 mars 2024 (COMPLET)


 Angers


 28 et 29 mars 2024


 La Roche sur Yon

 08 et 09 avril 2024 (COMPLET)


 Laval

 15 et 16 avril 2024 (COMPLET)


 Cholet


 06 et 07 juin 2024 (COMPLET)

 Angers

 17 et 18 juin 2024

 Le Mans


 24 et 25 juin 2024

 La Roche sur Yon

 09 et 10 septembre 2024

 Le Mans


Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale

 09 et 10 septembre 2024 (COMPLET)


 Angers

 24 et 25 septembre 2024


 Laval


 01 et 02 octobre 2024


 La Roche sur Yon

 18 et 19 novembre 2024


 Le Mans

 18 et 19 novembre 2024


 Cholet

 21 et 22 novembre 2024


 La Roche sur Yon

 28 et 29 novembre 2024


 Angers

 05 et 06 décembre 2024

 La Roche sur Yon

 12 et 13 décembre 2024

 Saumur

 16 et 17 décembre 2024

 Le Mans

Les points forts

Une offre riche et diversifiée de plus de 400 formations sur des thématiques très ciblées. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets formation !

Retrouvez tous nos indicateurs de satisfaction et de performance sur nos pages centres de formation.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) - Formation initiale



Modalités pédagogiques

Le formateur apporte non seulement des notions théoriques mais également un accompagnement des stagiaires vers l'acquisition des compétences et leur validation par la pratique.

De ce fait, le déroulement des formations inclut des travaux : en sous-groupes, de préparation d'exposés, de mises en situation, des exercices d'application, des ateliers de travail.

Équipe pédagogique : Les formateurs CCI FORMATION sont sélectionnés en cohérence avec les méthodes pédagogiques que nous encourageons. Ils sont référencés sur la base de leur expertise dans leur domaine d'intervention et leur capacité à partager leur expérience au travers de solutions concrètes et opérationnelles.

Méthodes : Les CCI des Pays de la Loire vous accueillent en proximité dans leurs établissements de formation. Nos équipements, conçus pour répondre à l'ensemble des thématiques de formation proposées, offrent un cadre d'apprentissage agréable, performant et stimulant. Découvrez sur nos pages centres de formation, la présentation détaillée de nos infrastructures.



Validation/Certification

Un positionnement est réalisé en début de formation.

Une attestation de fin de formation pourra être remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Des évaluations formatives sont réalisées tout au long de la formation. En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence (Evaluation des compétences 2 à 8 du programme). La réussite aux évaluations mises en œuvre pendant cette formation permet d'obtenir le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail. Ce certificat délivré par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels /INRS, est valable au niveau national pour une durée de 24 mois.